

VIRUS DE LA TOMATE ToBRFV

Recommandations pour les jardiniers amateurs

● Un virus dangereux pour les tomates

Le ToBRFV (virus du fruit rugueux brun de la tomate) est un virus dangereux pour les plantes potagères, en particulier les tomates, les poivrons et les piments. Ce virus a été trouvé pour la première fois en Europe en 2018 en Allemagne et en Italie, puis en 2019 aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Grèce. Il a été détecté pour la première fois en France en février 2020 dans des serres du Finistère.

La dangerosité du virus vient de sa facilité de transmission : un simple contact par les mains, les vêtements, les outils, les insectes ou tout autre support contaminé transmet la maladie à la plante.

Ce virus ne se transmet pas à l'homme et n'est en aucun cas dangereux pour la santé : si les tomates, les poivrons et les piments contaminés sont consommés, cela ne présente aucun danger.

● Comment identifier les symptômes du virus

Ce virus occasionne des décolorations et des déformations des feuilles et des fruits qui deviennent impropres à la commercialisation.

En cas de doute sur des symptômes, vous pouvez demander l'avis de votre jardinerie, en envoyant une photo. Ne pas transporter de plant, de feuille ou de fruit dans la jardinerie.

SYMPTÔMES SUR TOMATES



Anses /Pascal Gentit



OEPP/Aviv Dombrovsky



OEPP/Camille Picard



OEPP/Heike Scholz-Döbelin



Anses/Pascal Gentit



OEPP/Raffaele Giurato

SYMPTÔMES SUR POIVRONS



OEPP/Raed Alkowni



OEPP/Aviv Dombrovsky



OEPP/Aviv Dombrovsky

D'autres photos sont disponibles sur le site de l'Organisation européenne de protection des plantes (OEPP) : <https://gd.eppo.int/taxon/TOBRFV/photos>

● Les bons réflexes à avoir

- ✓ Privilégiez vos achats de plants en France. Vendus par internet, ils doivent être accompagnés d'un passeport phytosanitaire.
- ✓ Le lavage des mains est recommandé avant et après avoir jardiné.
- ✓ Désinfectez vos outils et matériels avec un produit virucide, après chaque utilisation.
- ✓ **En cas de suspicion, contactez la Direction régionale de l'alimentation, l'agriculture et la forêt (DRAAF) de votre région.**
- ✓ **En cas de doute, ne déplacez pas les végétaux au risque d'en contaminer d'autres.**